

APRÈS LA LOI MACRON, LE GOUVERNEMENT CONTINUE SON OFFENSIVE CONTRE LES TRAVAILLEURS

Avec la loi Macron, les capitalistes disposent déjà de tout un arsenal de mesures anti-ouvrières destinées à préserver leurs intérêts malmenés dans la concurrence mondiale.

Mais il leur en faut toujours plus et, le 02 juin, ils ont fait voter à l'Assemblée Nationale la "loi Rebsamen" relative à l'emploi et au dialogue social.

Cette loi prévoit la création d'une représentation du personnel dans les entreprises de moins de 11 salariés. Mais dans les faits, pour défendre les salariés des petites entreprises, il n'y aura jamais que 10 représentants syndicaux par région, qui n'auront droit qu'à 5 heures de délégation mensuelle et qui de toute façon ne pourront intervenir qu'avec l'autorisation de l'employeur... Autant dire que la situation des ouvriers et prolétaires n'a pas fini de se dégrader.

L'idée centrale de cette réforme est l'instauration d'une Délégation Unique du Personnel (DUP) qui englobera les DP, le CE et sera même élargie au CHSCT dans les entreprises jusqu'au seuil de 300 salariés. Dans le contexte de la lutte des classes aujourd'hui, il y a de fortes chances que cela mène à une mise au pas des CHSCT. Une seule délégation, cela vise à accentuer l'intégration des élus à l'entreprise, à les noyer dans le travail institutionnel, les réunions et négociations bidons, à les éloigner de la réalité de l'exploitation.

Mais ça ne semble toujours pas suffire. Alors Valls annonce 18 mesures "pour l'emploi" dans les PME. Ainsi les indemnités versées aux salariés licenciés sans cause réelle et sérieuse seront plafonnées, la durée des procédures aux Prudhommes sera réduite, comme ça les dossiers seront plus légers. Les contrats à durée déterminée (CDD) pourront être renouvelés deux fois au lieu d'une actuellement et la durée maximale restera à 18 mois. Des licenciements facilités et des emplois toujours plus précaires, voilà en réalité ce qu'ils nous préparent !

Depuis le 9 avril, les directions syndicales se font pour le moins discrètes et alors que des luttes éclatées se développent comme à l'APHP (Hôpitaux de Paris) contre les propositions de Martin Hirsch qui veut supprimer les RTT, elles ne proposent comme débouché à la colère des travailleurs que de signer des pétitions ! Il faudrait attendre septembre pour agir...

Il faut dire qu'avec la loi "Rebsamen", ceux qui pantouflent déjà dans les institutions paritaires, de cogestion que sont les mutuelles, les caisses de sécu, les conseils économiques et sociaux, les organismes de formation professionnelle... ceux qui administrent les CE en bons partenaires sociaux responsables, tous ceux-là vont y trouver leur compte : leur pouvoir de bureaucrates syndicaux va être renforcé, de plus en plus intégré à l'appareil d'Etat pour gérer et modérer les conflits sociaux, contre nous, contre nos intérêts de classe.

Face à la brutalité de l'exploitation, contre les attaques du gouvernement PS, construisons notre indépendance de classe, sur la base de nos intérêts de prolétaires, contre le capital, contre la collaboration de classe, contre tous ceux qui lient notre avenir à celui de nos exploiters.

Le gouvernement PS, c'est les patrons et les exploiters contre nous. Toutes les lois votées par le PS vont dans le sens de mettre l'appareil productif capitaliste en marche dans la concurrence mondiale, tous les pays capitalistes font de même, la course est sans fin.

C'est tout ce système d'exploitation qu'il faut abattre si nous ne voulons pas voir nos vies détruites. Pour prendre nos affaires en main, construire notre avenir, réparer la riposte, il faut s'organiser. Voilà ce à quoi travaille Voie Prolétarienne.

OCML VOIE PROLETARIENNE



VP-PARTISAN.ORG